

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AUTO-ELEC » en abrégé « S.A-E »

Siège ABIDJAN ADJAME Nouvelle gare, Lot 265, Ilot

31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AUTO-ELEC » en abrégé

« S.A-E »

Objet : Vente de pièces de rechange automobiles de toutes marques, entretien de pièces de rechange automobiles

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME Nouvelle gare, Lot 265, Ilot
31

Dirigeant(s) M N'GUESSAN N'DRI JUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00939 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04739/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

